



faits saillants

SANTÉ PUBLIQUE

ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'APPROCHE INTÉGRÉE 0•5•30 COMBINAISON-PRÉVENTION EN MILIEU DE TRAVAIL

Sur le territoire montréalais, 38 % des entreprises contactées par les agents de promotion des centres de santé et de services sociaux (CSSS) ont accepté d'implanter un programme de promotion de saines habitudes de vie dans leur milieu. Deux ans plus tard, on compte 59 milieux de travail qui se sont engagés à mettre en place des actions visant à promouvoir trois habitudes de vie quotidiennes : le non-tabagisme, la consommation de 5 portions de fruits et de légumes et la pratique d'au moins 30 minutes d'activité physique d'intensité modérée. Cependant, peu nombreuses sont les entreprises dont la direction a accordé un appui formel à la démarche de planification proposée par les agents de promotion. Cette situation contribue à diminuer l'impact potentiel des interventions mises en place en plus d'en menacer la pérennité.

APPROCHE DE PROMOTION PRIVILÉGIÉE

Les maladies chroniques figurent parmi les principales causes de mortalité et de décès¹ dans le monde. Pour la Direction de santé publique de la Montérégie, l'approche intégrée 0•5•30 COMBINAISON-PRÉVENTION constitue une stratégie de choix pour prévenir les maladies chroniques chez les adultes. En Montérégie, les premiers efforts de promotion et de mise en œuvre de l'approche ont été orientés vers les milieux de travail.

RECRUTEMENT DES MILIEUX DE TRAVAIL

La difficulté de contacter les milieux ciblés a fait en sorte que les agents de promotion ont dû investir beaucoup de temps et d'efforts dans le recrutement des milieux de travail. Néanmoins, près de 70 % des entreprises contactées ont accepté de rencontrer les agents de promotion afin d'être mieux informées de l'approche intégrée. Plus de la moitié d'entre elles ont décidé d'implanter l'approche dans leur milieu. Par contre, ceci a parfois nécessité que les agents de promotion adaptent la démarche de planification aux contraintes imposées par le milieu de travail.

MISE EN ŒUVRE

Bien que plusieurs des tâches et des activités prévues dans la démarche de planification en milieu de travail aient été réalisées dans la majorité des entreprises participantes, quelques-unes d'entre elles ont connu un taux de réalisation inférieur à 50 %. Par conséquent, dans certaines entreprises, tant l'efficacité que la pérennité de l'approche intégrée sont menacées. Le rapport d'évaluation propose des pistes d'action susceptibles d'améliorer certaines des principales difficultés rencontrées dans le recrutement des milieux de travail et la mise en œuvre de l'approche intégrée 0•5•30 COMBINAISON-PRÉVENTION.

Pour en savoir davantage, nous vous invitons à consulter [le résumé](#) ou [le rapport complet](#) de l'étude. Vous pouvez aussi consulter ces documents sur le site internet de l'Agence au www.rsss16.gouv.qc.ca sous la rubrique publications.

¹ Organisation mondiale de la santé (OMS). *Rapport sur la santé dans le monde, 2003 : façonner l'avenir*, Genève, 2003, 203 p.